

Diagonales : Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence

18-10-2009

La carrière commençait à 17 ans par une année dans les fonctions administratives ou juridiques. Un an de service militaire à 18 ans comme tribun légionnaire. Questeur à 25 ans, magistrature qu'accompagnait l'inscription au Sénat. Edile ou tribun de la plèbe à 27 ans. Préteur à 30 ans. Consul à partir de 33 ans. Tel était à Rome, le cursus honorum que pouvait espérer sous Auguste un fils de sénateur.

Trois siècles plus tard, sous Constantin, les nominations aux postes importants de l'administration impériale ne dépendent plus du cursus honorum réalisé. Encore deux cents ans et les Ostrogoths règnent à Rome.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com